DOC
LE RENDEZ-VOUS
DES MÉDECINS
VAUDOIS

Témoignage

Psychiatrie: concilier formation, travail et parentalité

Ma formation en psychiatrie et psychothérapie s'est déroulée entre 2005 et 2011 à temps partiel pour concilier ma vie professionnelle avec l'éducation de mes deux jeunes enfants. Les tâches cliniques d'un·e médecin-assistant·e à temps partiel étaient relativement bien définies. Cependant, l'intégration de la formation postgraduée s'est avérée complexe. Le programme de formation comprend le travail clinique, sa supervision et la participation aux colloques d'unité, des enseignements théoriques dans le cadre du cursus régional (1/2 journée par semaine), un travail psychothérapeutique personnel, ainsi qu'une formation spécifique à la psychothérapie avec des supervisions externes. De plus, plusieurs heures par semaine sont consacrées à des groupes de lecture, intervisions, séminaires de supervision à la psychothérapie, etc. Pour un·e médecin-assistant·e à plein temps, il est évident que ces cours se déroulent pendant son temps de travail. En revanche, un·e médecin-assistant·e à temps partiel doit souvent sacrifier son temps libre pour y assister. En conclusion, bien qu'il soit possible de suivre une formation postgraduée en psychiatrie à temps partiel, une partie de celle-ci s'effectue sans rémunération, sur le temps personnel. Pour un jeune père ou une jeune mère de famille, il ne s'agit pas de temps personnel, mais de temps familial pris sur le temps passé avec les enfants. Une démarche qui nécessite un réel investissement.

Dre Catherine Léchaire
Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.